

La Commission européenne renvoie à l'Autorité de la concurrence l'examen de la création d'une entreprise commune par les groupes Auchan et ITM Entreprises pour l'exploitation de 167 points de vente de distribution au détail à dominante alimentaire sous les enseignes Intermarché ou Netto

Publié le 01 juin 2026

L'essentiel

Le 22 mai 2026, la Commission européenne a renvoyé à l'Autorité de la concurrence l'examen de la création d'une entreprise commune de plein exercice par le groupe Auchan (Auchan Retail International) et Groupement Mousquetaires (ITM Entreprises) qui exploitera en France métropolitaine (hors Corse) 167 points de vente de distribution au détail à dominante alimentaire, quasi-exclusivement de format « supermarché », actuellement contrôlés à titre exclusif par Auchan, le cas échéant avec leurs stations-services.

Cette opération a pour conséquence de faire passer sous les enseignes Intermarché ou Netto ces 167 magasins actuellement exploités sous une enseigne Auchan.

Auchan et Groupement Mousquetaires, qui détiendront le contrôle conjoint de ces magasins, sont principalement actifs dans le secteur de la grande distribution de produits alimentaires qui fera l'objet d'une analyse détaillée par l'Autorité de la concurrence, tant sur les marchés amont de l'approvisionnement (relations avec les fournisseurs) que sur les marchés locaux (de la distribution au détail auprès des consommateurs).

La Commission considère l'Autorité comme étant la mieux placée pour analyser l'opération

Ce renvoi est effectué en application de l'article 4, paragraphe 4, du règlement européen n° 139/2004 relatif au contrôle des concentrations entre entreprises, à la demande d'ITM Entreprises.

En accord avec l'entreprise concernée, la Commission européenne a considéré que l'Autorité française était la mieux placée pour étudier cette opération de concentration, au regard notamment de son impact sur le marché national et de l'expérience de l'Autorité dans ce secteur. L'Autorité est donc désormais compétente pour examiner l'opération envisagée. Elle devrait se prononcer d'ici le début du mois de juillet 2026, soit dans un délai estimatif de 5 semaines à compter du dépôt d'un dossier de notification complet.

Les renvois de la Commission européenne à l'Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence est régulièrement destinataire de renvois d'opérations par la Commission, ce qui démontre la souplesse du système européen de contrôle des concentrations. Cette procédure de renvoi, prévue par le règlement européen n° 139/2004, permet à la Commission, lorsque la concentration « *risque d'affecter de manière significative la concurrence sur un marché à l'intérieur d'un État membre qui présente toutes les caractéristiques d'un marché distinct* », de renvoyer l'examen de l'opération à l'autorité nationale la mieux placée pour apprécier ses effets sur la concurrence.

Il s'agit de la 49^{ème} opération renvoyée par la Commission européenne à l'Autorité de la concurrence depuis 2009 sur le fondement des articles 4 et 9 du

règlement européen sur les concentrations.

Liste des 167 points de vente concernés par cette opération

- AMIENS, place du 8 mai 1945, CC ZAC Sud-Est ;
- ANTIBES, 71 boulevard Raymond Poincaré ;
- ANTIBES, 138 boulevard Wilson ;
- ANTONY, 12 place de la Résidence ;
- ARGENTEUIL, 96 avenue Maurice Utrillo ;
- ARNOUVILLE LES GONESSE, 59 avenue Charles Vaillant ;
- AUBERVILLIERS, 55 rue de la Commune de Paris ;
- AULNOYE AYMERIES, route de la Fontaine ;
- AUNEAU, route de Chartres, CD 19 ;
- AVION, boulevard Maurice Thorez ;
- BALLAN MIRE, 9 rue Jean Mermoz ;
- BEGLES, 468 route de Toulouse ;
- BESSE ET ST ANASTAISE, route de Compains ;
- BORDEAUX, 108 rue du Vélodrome, Caudéran ;
- BOULOGNE BILLANCOURT, 231 boulevard Jean Jaurès ;
- BREUIL LE VERT, rue des Grives, RN 16 ;
- BURES SUR YVETTE, 2 rue de la Hacquinière ;
- CALUIRE ET CUIRE, 1 place Maréchal Foch ;
- CARBONNE, route l'Arize, lieu-dit Fanjeau ;
- CASTELLANE, route Digne, N 85 ;
- CEBAZAT, route de Châteaugay ;

- CHANTILLY, place Omer Vallon ;
- CHARENTON LE PONT, 3 place des Marseillais
- CHATILLON, 160 avenue de Paris ;
- CHELLES, avenue Sylvie, ZI La Belle Ile ;
- CLERMONT FERRAND, 19 boulevard Loucheur, St Jacques ;
- CLERMONT FERRAND, 57 boulevard Côte Blatin ;
- CLERMONT FERRAND, 19 rue des Chanelles ;
- COLLEVILLE MONTGOMERY, rue de la Mer ;
- COLMAR, avenue d'Alsace ;
- COMPIEGNE, 47 rue Notre Dame Bon Secours ;
- CONFLANS-SAINT-HONORINE, 109 rue de l'Ambassadeur ;
- CRETEIL, 22 rue du Général Leclerc ;
- CROLLES, avenue Belledonne, ZI ;
- EAUBONNE, 25 avenue Jeanne d'Arc ;
- EGLETONS, avenue Charles de Gaulle ;
- ERAGNY, la Challe d'Eragny ;
- FERRETTE, 20 rue de la 1^{ère} Armée ;
- FLEURY SUR ORNE, route d'Harcourt ;
- FONBEAUZARD, 102 route de Fronton ;
- FORMERIE, route d'Haucourt, CD 67 ;
- FOURMIES, rue Jean Jaurès ;
- FRANCONVILLE, 100 rue du Général Leclerc, Résidence du Moulin ;
- FREYMING MERLEBACH, rue Houillières;
- GOLBEY, rue des Forges;
- GRADIGNAN, 14 allée des pins, CC Laurenzane ;
- GRENOBLE, 10 avenue Marie Reynoard ;
- GRENOBLE, 35-37 rue de Stalingrad ;
- GRENOBLE, 56-58 boulevard du Maréchal Foch ;
- HAGUENAU, 88 route de Bischwiller ;
- HEROUVILLE ST CLAIR, 2 avenue Garbsen ;
- IVRY SUR SEINE, 107 rue Hoche ;
- LA BREDE, 1 allée Pérucade ;
- LA FERTE ST AUBIN, 122 rue du Général Leclerc ;
- LA GARENNE COLOMBES, 49 avenue du Général de Gaulle ;
- LA VALETTE DU VAR, avenue Pasteur, Grande Plaine ;

- LE BEAUSSET, N 8, quartier le Peyron ;
- LE BOSC ROGER EN ROUMOIS, RN 313, Les Genets ;
- LE HAVRE, 5 rue Louis Eudier, Espace Caillard ;
- LE PERRAY EN YVELINES, 57 rue de Chartres ;
- LEGE CAP FERRET, 26 rue des Goëlands ;
- LENS, rue Alain Fauqueur, Grande Résidence ;
- LENS, 47 route d'Arras ;
- LES MARTRES DE VEYRE, avenue du Commandant Berrier ;
- LESQUIN, rue Pierre Brizon, RD 952 ;
- LIMEIL BREVANNES, 3 rue Louis Salle ;
- LOUVRES, 25 avenue Charles de Gaulle ;
- LYON, 38 rue Garibaldi ;
- LYON, 157 avenue Barthélemy Buyer, CC Champvert ;
- LYON, 38 rue de l'Université ;
- MAISONS ALFORT, 133 rue Jean Jaurès ;
- MAISONS ALFORT, 15-17 rue du Professeur Cadiot ;
- MARCOUSSIS, ZAC de la Croix de Bellejame ;
- MAREIL MARLY, 17 rue du 4 Septembre ;
- MARLENHEIM, 1 rue Griesmatt, CC de l'Ellipse ;
- MARSEILLE, 3 rue Marius Jauffret ;
- MARSEILLE, 13 rue Désirée Clary ;
- MARSEILLE, 66 boulevard de Strasbourg ;
- MASSIEUX, 14 avenue Lavoisier ;
- MASSY, 23 place de l'Union Européenne ;
- MERIGNAC, avenue des Frères Robinson ;
- MERIGNAC, 2 rue des Conviviales, Peychotte ;
- MERIGNAC, avenue Maréchal Gallieni, Mondésir ;
- METZ, 11B place du Forum, CC Saint Jacques ;
- METZ, 66 route de Woippy, Devant les Ponts ;
- METZ, 141 avenue de Strasbourg ;
- METZ, 23 rue 20^{ème} Corps Américain ;
- MONTCEAUX, 1 route de Francheleins ;
- MONTFERMEIL, 186 avenue Jean Jaurès, Sept Iles ;
- MONTREUIL, 98 boulevard Boissière ;
- MONTROUGE, 35 rue Molière ;

- MONTROUGE, 110 avenue Aristide Briand ;
- MOUANS SARTOUX, 1006 chemin des Gourettes ;
- MOUVAUX, 37 rue Mirabeau ;
- MUTZIG, rue du Mattfeld, CC des Brasseurs ;
- NESLE, route de Rouy, D930 ;
- NOISY LE GRAND, 1 place des Opérettes, ZAC du Clos St-Vincent ;
- NOISY LE SEC, 90 rue Jean Jaurès ;
- OBERNAI, 14 rue du Général Leclerc ;
- ORCHIES, 5 ZAC de l'Europe ;
- ORLEANS, 74 route d'Olivet ;
- PARIS, 35 rue d'Avron ;
- PARIS, 46 boulevard de Reuilly, Daumesnil ;
- PARIS, 73 boulevard Brune ;
- PARIS, 17 rue de Thionville ;
- PARIS, 121 rue de Reuilly ;
- PARIS, 102 rue de Lagny ;
- PARIS, 16 rue Belles Feuilles, CC Les Belles Feuilles ;
- PARIS, 31 boulevard Gouvion St Cyr ;
- PARIS, 44 rue des Alouettes ;
- PARIS, 7-9 boulevard des Batignolles ;
- PORT JEROME SUR SEINE, rue René Coty ;
- ROMAINVILLE, 97 rue de la République ;
- ROSHEIM, 33C avenue de la Gare ;
- RUEIL MALMAISON, 262 avenue Napoléon Bonaparte ;
- SACLAY, 40 rue Arthur Rimbaud, ZAC de la Mare aux Saules ;
- SARTROUVILLE, 80 avenue Maurice Berteaux ;
- SCEAUX, avenue Jean Perrin, Carrefour des Blagis ;
- SCEAUX, 5 rue Bergeret de Frouville, Ilôt Charaire ;
- SCHILTIGHEIM, 13 allée Robert Debus ;
- SEVRAN, 26 place Gaston Bussière ;
- SPICHEREN, 3 Rue Nationale Breme d'or ;
- ST AMARIN, 1 rue de l'Industrie ;
- ST ARNOULT EN YVELINES, rue du Dr Remond, ZA de la Fosse aux Chevaux ;
- ST AVERTIN, route de Cormery ;

- ST FARGEAU PONTIERRY, 46 avenue de Fontainebleau ;
- ST GAUDENS, rue Lavoisier ;
- ST GERMAIN EN LAYE, 78 avenue du Maréchal Lyautey ;
- ST GERMAIN LES CORBEIL, place de l'Europe, CC de la Croix Verte ;
- ST JEAN DE BRAYE, avenue Charles Peguy ;
- ST MAUR DES FOSSES, 196 boulevard de Créteil ;
- ST SAULVE, 125 rue Jean Jaurès ;
- STE FOY LES LYON, boulevard des Provinces ;
- STRASBOURG, 8 rue de Londres, CC Esplanade ;
- STRASBOURG, 1 rue de Bourgogne, Meinau centre ;
- STRASBOURG, 11 rue de Ribeauvillé, Kientzheim ;
- STRASBOURG, rue d'Orbey, Neudorf ;
- STRASBOURG, 24 place des Halles, CC Place des Halles ;
- STRASBOURG, 121 route des Romains, Koenigshoffen ;
- STRASBOURG, 27 rue de Lausanne, Porte de France ;
- STRASBOURG, 47 rue des Grandes Arcades, Kleber ;
- STRASBOURG, 20 rue Lamproie, Robertsau ;
- STRASBOURG, 42 boulevard d'Anvers ;
- TARASCON, route de Boulbon ;
- TASSIN LA DEMI LUNE, 35 avenue du Général Brosset ;
- TESSANCOURT SUR AUBETTE, RD 28 ;
- THIONVILLE, place Marie Louise ;
- TOULOUSE, 2 rue Anna Politkovskaia, ZAC des Ponts Jumeaux ;
- TOULOUSE, 16 allée Charles de Fitte ;
- TOULOUSE, place Marcel Bouilloux, Montaudran ;
- TOURNEFEUILLE, 5 rue Bertrand Panouze ;
- TOURS, 115b-bis rue Giraudeau ;
- TOURS, rue Frédéric Chopin, St Symphorien ;
- TRETS, D 12, Chemin du Loup ;
- TRIEL SUR SEINE, 139 rue Paul Doumer ;
- VAL DE REUIL, 17 place des Quatre Saisons ;
- VALENCIENNES, 59 avenue de Verdun ;
- VAULX EN VELIN, 1 rue Gaston Bachelard ;
- VENCE, 44 avenue Foch ;
- VERNEUIL SUR SEINE, rue des Rosiers, Le Maupas ;

- VERNEUIL SUR SEINE, 21 clos du Verger, CC ;
- VILLEFRANCHE SUR SAONE, 420 rue Philippe Héron ;
- VILLEPINTE, boulevard Robert Ballanger ;
- VILLERS BRETONNEUX, rue Démuin ;
- VULAINES SUR SEINE, 44 route d'Héricy ;
- WINTZENHEIM, 1 Faubourg des Vosges ;
- WISSEMBOURG, 2 rue des Quatre Vents.

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les
médias

06 21 91 77 11

[Contacter par mail](#)